



# FICHE D'INSCRIPTION AU PERISCOLAIRE (jours d'école)

**Année scolaire 2024/2025**

Réf: règlement intérieur du 27/06/2024

Transmettre une fiche par enfant à : [periscolaire@mairie-damprichard.fr](mailto:periscolaire@mairie-damprichard.fr)

ENFANT INSCRIT :		PERIODE CONCERNEE :	
NOM	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Le mois.	<input type="checkbox"/> inscription
PRENOM	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> La semaine : du <input type="text"/> au <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> modification à cette date : <input type="text"/>
CLASSE	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> La période : du <input type="text"/> au <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> annulation à cette date : <input type="text"/>

*Le dossier d'inscription doit être complet avant toute réservation. Précisez en inscrivant "1" dans les cases des créneaux de présence ci-dessous.*

**Aucune modification ne sera acceptée par téléphone : tout changement est à faire en transmettant une nouvelle fiche mentionnant la nouvelle inscription de présence.**

SEPTEMBRE			Semaine n°36		Semaine n°37		Semaine n°38		Semaine n°39		Semaine n°40										
			SEMAINE SCOLAIRE		SEMAINE SCOLAIRE		SEMAINE SCOLAIRE		SEMAINE SCOLAIRE		SEMAINE SCOLAIRE										
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi		Tarifs au 01/09/24	L 02	M 03	J 05	V 06	L 09	M 10	J 12	V 13	L 16	M 17	J 19	V 20	L 23	M 24	J 26	V 27	L 30		
Matin	6h45 -07h30	2.20 €																			
	07h30-08h30	2.65 €																			
Midi	11h45-13h30 (repas)	9.15 €																			
	11h45-12h30 sans repas	2.00 €																			
	12h30-13h30 sans repas	2.65 €																			
Soir	16h15-17h15 (goûter)	4.40 €																			
	17h15-18h00	2.20 €																			
Journée complète : 6h45-18h00		20.60 €																	Total =	-	€

**Fiche à transmettre impérativement :**  
 Pour le mois : avant le 20 du mois précédent  
 Pour la semaine : avant jeudi la semaine précédente  
 Ponctuellement : au moins 48 heures à l'avance

**Pour le lundi : prévenir avant le jeudi à 10h**  
**Pour le mardi : prévenir avant le vendredi à 10h**  
**Pour le jeudi : prévenir avant le lundi à 10h**  
**Pour le vendredi : prévenir avant le mardi à 10h**

Fait à Damprichard, le :

Signature du représentant légal :